



# Pour éviter les **CAMBRIOLAGES**

## Ayez les bons réflexes !

### AU QUOTIDIEN

#### ✓ PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, éclairage programmé, détecteur de présence,...)

#### ✓ SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur
  - Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeurs
- Conservez vos factures

#### ✓ SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés
- Fermez la porte à double tour
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité
- Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sac à main et clés de voiture

#### ✓ NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés
  - Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, sous le pot de fleurs,...
- Confiez-les plutôt à une personne de confiance

### Avant de partir

### EN VACANCES

### Opération Tranquillité vacances

#### VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Partez sereinement en demandant la surveillance de votre domicile pendant votre absence.

Vous pouvez vous inscrire au dispositif :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie
- soit en vous inscrivant en ligne : [www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances](http://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances)



- Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins,...)
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio,...
- Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux

**17** Toute attitude suspecte ou toute atteinte doit être signalée sans délai en composant le 17